

CRITERIUM 2010 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS

Qualifications départementales (Epreuve en Stableford Net)

	Groupe 75	Groupe 78	Groupe 92
1er Tour	Samedi 13 mars	Samedi 13 mars	Samedi 13 mars
	La Vaucouleurs (Vallons)	Guerville	Gadancourt
Tour Final	Samedi 24 avril	Samedi 24 avril	Samedi 24 avril
	Saint Quentin (Rouge)	Gadancourt	La Vaucouleurs (Les Vallons)
FINALE REGIONALE			
Finale régionale	Samedi 19 juin		
	LA VAUCOULEURS (La Rivière)		

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve, et devra être compris entre 18,5 et 45,4. Pour les joueurs d'index supérieur à 35,4 l'index de jeu sera ramené à 35,4

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf avant le 1er avril 2010 - Interdiction de participation avec une licence « indépendant ».

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet) Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).

Certificat médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris.

Le nombre d'équipes est limité à 24 par comité départemental (ordre d'arrivée des inscriptions).

La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) avant le 5 mars 2010. Dorénavant vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison, la liste sera toujours ouverte, mais pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi soir précédant la compétition qui sera prise en compte

Les droits d'inscription fixés à 35 €, doivent parvenir à la Ligue, à l'adresse suivante au plus tard le 5 février 2010:

Ligue de Paris de Golf, 1 av du golf, 78114 Magny les Hameaux

Tel : 01 30 43 30 32- Fax : 01 30 43 23 33,.

Les green fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.

Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer le critérium l'année suivante.

Les heures de départ, établies par le golf d'accueil au moins 48 h avant l'épreuve, ne seront données de façon non nominative par téléphone **qu'aux associations qui auront réglé le droit de jeu équipe.**

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses maximum.
Marques de départ : **Jaunes**, pour les Messieurs – **Rouges**, pour les Dames.

Groupes :

Les trois groupes, 75, 78 et 92 seront constitués en fonction du comité départemental de rattachement.

1 - Phase préliminaire :(Départementale)

Epreuves départementales :

Dans chacun des 3 comités départementaux de la ligue de Paris (Paris, Yvelines et Hauts de Seine), les équipes joueront 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages : l'équipe la mieux classée lors de la finale Départementale (second tour) sera qualifiée.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois cartes rendues (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Le trophée du Comité Départemental sera remis le jour du tour final au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom du club.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Un classement est établi pour chacune des épreuves des Comités Départementaux par addition des 3 meilleures cartes par tour.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

1 équipe par tranche de **8 associations** d'entreprises affiliées par Comité Départemental au 30/11/2009 avec un minimum de 4 équipes par CD.

CD du 75 : 20 associations → 6 équipes qualifiées

CD du 78 : 14 associations → 5 équipes qualifiées

CD du 92 : 22 associations → 7 équipes qualifiées

2 - Phase finale en Stableford net :

Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe qui aura le meilleur score à l'issue de la finale.

NB : Les 18 équipes qualifiées ne conservent pas le nombre de points acquis dans la phase préliminaire.

En cas d'égalité à l'issue de la finale, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc....

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

B - Intempéries

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois cartes rendues (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre sans qu'un minimum de 2 vagues complètes soient rentrées, alors le tour final est annulé et reporté à une date ultérieure.

PRIX

Le trophée sera remis le jour de la finale, au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

COMITE DE L'EPREUVE

- Un membre de la commission du golf d'entreprise de la Ligue de Paris,
- Un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- Les arbitres